

International Decade for People of African Descent

In 2013, the United Nations declared 2015 to 2024 the International Decade for People of African Descent, under the theme '*Recognition, Justice, and Development.*' This Decade called on all of us to acknowledge, celebrate, and uplift the vital contributions of people of African descent – in our workplaces, our unions, and across society.

Slavery existed in Canada from the 16th century until 1834, and its legacy continues through ongoing racism and inequality faced by people of African descent. CUPE recognizes the significance of this decade as a call to action—urging the global community to take real, lasting steps to combat anti-Black racism and all forms of intersecting discrimination.

This includes anti-Black racism in the workplace and within our unions, disproportionate police violence, mass incarceration, and systemic barriers in education, health care, housing, and employment. It also includes the exploitation of Black migrant workers from Africa, the Caribbean, and Latin America—many of whom are trapped under Canada's closed work permit system, which the UN has called a modern form of slavery.

With all these and many more injustices happening globally, the decade acknowledges that people of African descent represent a distinct group whose human rights must be promoted and protected. This call for action is needed to ensure full inclusion in society.

But we're not there yet. That's why the United Nations has declared a **second International Decade for People of African Descent**, from January 2025 to December 2034, with the theme '*Recognition, Justice, and Development.*'

It is an opportunity to take concrete actions to confront the legacies of enslavement and colonialism, deliver reparatory justice, and secure the full human rights and freedoms for people of African descent worldwide. As union members, we can do this by reading the UN's recommendations, having conversations about how the goals of the Decade are reflected in the lives of our members, and organizing spaces where we discuss ways to dismantle anti-Black racism in our union, workplaces and communities.

Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine

En 2013, les Nations Unies proclamaient la période s'étendant de 2015 à 2024 la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, sous le thème « Reconnaissance, justice et développement ». Cette décennie nous invitait à reconnaître, honorer et mettre en lumière l'apport important des personnes d'ascendance africaine dans nos milieux de travail, nos syndicats et notre société.

L'esclavage a sévi au Canada du 16^e siècle jusqu'en 1834 et son lourd héritage perdure : les personnes d'ascendance africaine sont encore confrontées à des formes persistantes d'injustice et de racisme. Le SCFP reconnaît la grande importance de cette décennie qui appelait la communauté internationale à prendre des mesures concrètes et durables pour combattre le racisme envers les personnes noires et toutes les formes de discrimination intersectionnelle.

La Décennie appelait à lutter contre le racisme envers les personnes noires dans nos milieux de travail et nos syndicats, à dénoncer la brutalité policière et l'emprisonnement massif, et à éliminer les obstacles systémiques en matière d'éducation, de santé, de logement et d'emploi. Elle appelait aussi à dénoncer l'exploitation des travailleuses et travailleurs migrants noirs originaires d'Afrique, des Caraïbes et d'Amérique latine qui se trouvent pris en otage par le programme canadien de permis de travail fermés, que l'ONU qualifie d'esclavage moderne.

Devant la multiplication de ces injustices, ici et à l'échelle mondiale, la Décennie a permis de reconnaître que les personnes d'ascendance africaine constituent un groupe distinct dont les droits fondamentaux doivent être promus et protégés. Cet appel à l'action est indispensable pour favoriser leur pleine inclusion dans la société.

Mais il reste beaucoup de chemin à parcourir. C'est pourquoi l'ONU a proclamé une **deuxième Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine**, de janvier 2025 à décembre 2034, sous le thème « Reconnaissance, justice et développement ».

C'est l'occasion de poser des gestes concrets pour renverser l'héritage de l'esclavage et du colonialisme, instaurer une justice réparatrice et garantir pleinement les droits et libertés des personnes d'ascendance africaine partout dans le monde. En tant que syndicalistes, nous pouvons contribuer à ces objectifs en prenant connaissance des recommandations de l'ONU, en échangeant sur la façon dont les objectifs de la Décennie se reflètent dans la vie de nos membres, et en créant des espaces de discussion pour trouver des moyens d'éliminer le racisme envers les personnes noires dans notre syndicat, nos milieux de travail et nos communautés.